



Compte-rendu du premier comité social d'administration de réseau du Service de Santé des Armées (CSA-R SSA)

Paris le 10 mai 2023

L'alliance Défense CGC et CFTC Défense était représentée par Christophe SCHULTZ et Pascale MOREAU.

Le Comité Social d'Administration de Réseau du Service de Santé des Armées s'est tenu le 10 mai 2023 à l'École du Val-de-Grâce à PARIS, sous la présidence du Médecin général des armées Philippe ROUANET DE BERCHOUX, Directeur central du SSA.

L'ordre du jour de cette réunion, qui portait sur les modalités de fonctionnement de cette nouvelle instance avec un point de situation sur la Transformation SSA 2020-2030, a cependant été enrichi avec l'évocation de sujets importants pour les personnels du SSA.

Après lecture des déclarations liminaires, le Directeur central exprime ses remerciements considérant qu'elles donnent les axes, affirme souhaiter la poursuite des actions de dialogue social et constate la grande préoccupation de tous les intervenants quant à l'avenir du SSA. Aujourd'hui, le processus de la Transformation SSA 2020-2030 est en « phase de faisabilité » : les éléments du Modèle ont été décrits et la DCSSA attend désormais de connaître les moyens alloués au Service dans le cadre de la LPM pour la mise en œuvre.

POINT SUR LA TRANSFORMATION SSA 2020-2030 :

1/ Médecine des Forces :

Objectif : Regagner du temps de soins et permettre aux soignants de ne pas rester enfermés dans un seul type d'activité, les personnels étant submergés par l'expertise croissante inhérente à l'afflux de réservistes.

Création d'une Antenne Régionale d'Expertise et de Soins (ARES) par CMA, la 2ème devant voir le jour fin 2023.

Un toilettage des textes relatifs à l'Expertise est en cours.

2/ Ravitaillement médical :

La réorganisation de la chaîne du ravitaillement médical se fera à l'horizon 2024 avec, en parallèle, la modernisation des ERSA.

3/ Transformation hospitalière :

Un enjeu : S'adapter au nouvel environnement des territoires de Santé

Un objectif : Générer une activité suffisante pour armer les HIA : « *Le SSA doit être tenable économiquement !* »

- **HIA Sainte-Anne - TOULON** : Selon la DCSSA, « *cet hôpital donne le sourire à tout le monde... Bien intégré dans son territoire, c'est celui qui tourne le mieux et qui permettra de faire rentrer des recettes...* ».

Défense CGC et CFTC Défense laisse chacune et chacun apprécier...

- **HIA Laveran - MARSEILLE** : Abandon du projet de modernisation de cet hôpital, jugée trop coûteuse, au profit d'une reconstruction complète sur laquelle la DCSSA annonce ne pas avoir le droit de communiquer, ce projet de nouvel établissement s'inscrivant dans le cadre du Plan « Marseille en grand », domaine réservé du Président de la République... La dynamique de reconquête recherchée ne profiterait pas uniquement à la composante hospitalière mais également à l'ERSA de Marseille ou encore à certains CMA dont les rattachements seront étudiés. Les élus Défense CGC et CFTC Défense suivront avec attention ce projet.

- **HIA Desgenettes - LYON** : La DCSSA maintient que la fermeture de cet hôpital (transformée en Antenne Hospitalière des Armées au 01/01/2024) s'impose en raison du secteur très concurrentiel dans lequel il est situé... Etouffé par les hôpitaux environnants et confronté à un besoin militaire insuffisant, sa faible activité ne lui permet pas de perdurer... Pour Défense CGC et CFTC Défense, il est sacrifié sur l'autel des Recettes !!!

- **HIA Legouest - METZ** : Poursuite du partenariat. Selon la DCSSA, « *cet hôpital cherche des niches pour trouver sa place et faire ce que le partenaire ne sait pas faire...* ». Pour Défense CGC et CFTC Défense, une grande vigilance reste donc de mise...

- **HIA Clermont Tonnerre - BREST** : Face à l'important CHRU qui draine la population Ouest de la Bretagne, le SSA poursuit les discussions pour « *prendre des parts* » et maintenir ses soignants. A suivre...

- **HIA Percy et Bégin** : Ces deux hôpitaux parisiens subissant une concurrence majeure face à l'AP-HP, des discussions sont donc en cours afin qu'ils soulagent les hôpitaux voisins et génèrent ainsi suffisamment d'activités... Défense CGC et CFTC Défense présentes sur ces sites assureront le suivi...

- **HIA Robert Picqué - BORDEAUX** : Le Projet BAHIA est toujours en cours. Compte tenu du retard pris dans la construction, il est nécessaire d'adapter le partenariat, les Armées ayant désormais des besoins supplémentaires.

Mais cette transformation SSA doit s'appuyer également sur le pilier Ressources Humaines. Aussi, l'optimisation des RH du Modèle 2020-2030 demeure l'une des préoccupations majeures du Directeur central qui est convaincu que le changement de modèle RH est un pari sur l'avenir.

En parallèle des mesures de transformation en cours portant sur les infrastructures et les équipements, le SSA mise sur l'anticipation en mettant l'accent sur un accroissement de la formation d'élèves médecins et paramédicaux dont la sélection est faite à l'arrivée dans les écoles. En attendant les premières sorties importantes de promotions, le Directeur central reconnaît trois années encore difficiles dans le fonctionnement des services hospitaliers, mais le choix a été fait de continuer à travailler aujourd'hui tout en se modernisant pour attirer les jeunes avec leurs nouvelles méthodes de travail.

L'aide apportée par le ministère de la Santé dans le cadre du « Protocole Santé Défense » doit ainsi permettre au SSA d'être toujours présent en attendant que le numérus clausus lui permette d'armer ses structures.

AUTRES SUJETS ABORDES :

- Communication des taux de promotion 2024 de certaines corps Paramédicaux :

- Masseurs Kiné : 10 %
- Infirmiers civils en Soins Généraux et spécialisés : 11 %
- Infirmiers de la Défense : 10 %, un taux qui n'a jamais évolué depuis plus de 10 ans contrairement aux 2 autres corps régis par le même statut.
- ASHQC : 28 %

Ces taux, non modifiés depuis plusieurs années, sont conformes à la demande formulée par la DCSSA.

En revanche, nous sommes toujours dans l'attente du taux concernant les Aides-soignants.

- Médecine de Prévention :

Un projet est en cours sur l'organisation de ce service ministériel. Il doit être présenté au Directeur central avant l'été 2023.

- Infirmiers de la défense :

Le DGRH SSA doit formuler à la DRH-MD son souhait d'amélioration de leur rémunération. Cependant, le SSA rappelle que pour ce corps, il y a nécessité de convaincre l'Education Nationale et la DGAFP...

Défense CGC et CFTC Défense s'interrogent sur l'interprétation de cette règle lorsqu'il s'agit de la partie indemnitaire de la rémunération fixée par arrêté du ministère des armées.

- CTI / MTI :

En réponse aux organisations syndicales qui déplorent une nouvelle fois l'absence d'extension à l'ensemble des personnels du SSA, la DCSSA rappelle que, bien qu'il s'agisse de son souhait à terme, elle se heurte pour l'instant à des difficultés financières...

- Travail en 12 heures :

En parallèle de l'expérimentation réalisée à l'HIA Laveran qui doit s'achever prochainement, une étude est en cours à la DCSSA et une réunion est prévue avec la DRH-MD ce mois-ci. Dossier à suivre.

- Effectifs :

Le bilan des effectifs civils et militaires sera présenté lors du CSA R SSA de fin d'année.

- Rapport sur le moral :

Il sera désormais réalisé 1 fois par an (au lieu de 2) afin de laisser du temps à la mise en place des actions correctrices. Cette enquête est formatée par le Minarm et les résultats sont consultables sur Intradef.

Ce rapport pourrait, dans l'avenir, être présenté aux membres du CSA R SSA.

Le CSA R SSA de fin d'année étant consacré aux bilans, la DCSSA doit réfléchir à l'organisation d'un CSA de rentrée...

En conclusion, un CSA d'installation avec un monologue du SSA sur ses difficultés et ses projets en cours... Où est le dialogue social constructif voulu par la réforme de 2019 ?

6 mois se sont écoulés depuis la dernière réunion de l'instance du CTR et toujours pas d'avancées concrètes pour les personnels. On nous présente un agenda qui nous renvoie en fin d'année pour avoir uniquement un bilan !

Pourtant d'autres directions et services du ministère des armées ont mis en place des groupes de travail avec les représentants du personnel pour construire ensemble les améliorations des parcours professionnels et les conditions de travail de leurs agents. Qu'attend le SSA pour faire de même ?

Défense CGC et CFTC Défense demandent que le SSA mette en place un vrai dialogue social constructif sans attendre. Le changement de direction cet été ne devant pas être un prétexte de plus pour retarder la mise en place de groupes de travail.



Contact Défense CGC

reponse.diffusion@defense-cgc.fr



Contact CFTC Défense

cftcdefense@gmail.com